

AVIS DE RECRUTEMENT

ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (ATER) – 1ERE CAMPAGNE

CANDIDATURE :

INSCRIPTION ET DEPOT DES DOCUMENTS SUR LA PLATEFORME RECRUTEMENT DE
L'UNIVERSITE DU 16 MARS AU 11 AVRIL 2023 A 23H59 (HEURE DE PARIS).

[HTTPS://EMPLOI.U-PARIS.FR/CHERCHER-UNE-OFFRE](https://emploi.u-paris.fr/chercher-une-offre)

Conditions de recevabilité

Vous pouvez être candidat sur un poste d'ATER si vous êtes :

- Soit **fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A** et inscrit en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou déjà titulaire de l'un de ces deux diplômes et si vous vous engagez à vous présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur. La durée du contrat est d'au maximum trois ans avec une possibilité de renouvellement d'un an maximum.
- Soit **étudiant**, y compris **doctorant contractuel**, sur le point d'achever votre doctorat et si votre directeur de thèse atteste que vous pouvez soutenir votre thèse dans un délai d'un an. La durée du contrat est d'un an avec une possibilité de renouvellement d'un an maximum.
- Soit en tant que **titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches** si vous vous engagez à vous présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur. La durée du contrat est d'un an avec une possibilité de renouvellement d'un an maximum.
- Soit **enseignant ou chercheur de nationalité étrangère** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat par le conseil académique de l'établissement. La dispense n'est accordée que pour l'année et le recrutement au titre duquel la candidature est présentée. La durée du contrat est de trois ans avec une possibilité de renouvellement d'un an maximum.

Documents à déposer sur la plateforme recrutement

POUR TOUS LES CANDIDATS

- « CV » : Curriculum vitae détaillé (1 PDF)
- « Lettre de motivation » = lettre de motivation en français, datée et signée (1 PDF)
- « Autre document » (=1 PDF unique) :
 1. Copie d'une pièce d'identité (recto-verso) ;
 2. Copie de vos précédents contrats d'ATER (si vous avez déjà exercé cette fonction).

PUIS :

OPTION 1 : CANDIDATS FONCTIONNAIRES TITULAIRES OU STAGIAIRES (ATER FONCTIONNAIRES, TITULAIRES DE L'AGREGATION OU DU CAPES)

Dans « autre document » (PDF unique), il vous faudra déposer aussi :

- Votre dernier arrêté de promotion ou de reclassement
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation, **ou**, pour les candidats docteurs :
 - La copie du doctorat ou le procès-verbal de soutenance
 - Une attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (voir modèle)

SI VOUS ETES RETENU, IMPORTANT : vous devrez impérativement demander auprès de votre Rectorat d'affectation les pièces suivantes en fonction de votre statut (titulaire : fonctionnaire titulaire : arrêté de détachement ; stagiaire : arrêté de mise en congé sans traitement). Une attestation préalable à l'embauche devra également être demandée à la Direction des Ressources Humaines de l'Université. Cette démarche devra être effectuée avant les congés d'été afin que votre prise en charge se passe dans les meilleures conditions.

OPTION 2 : CANDIDATS ENSEIGNANTS OU CHERCHEURS DE NATIONALITE ETRANGERE

Dans « autre document » (PDF unique), il vous faudra déposer aussi :

- Une pièce attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche
- Une copie du diplôme
- Une attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (voir modèle)

OPTION 3 : CANDIDATS ETUDIANTS EN COURS DE DOCTORAT

Dans « autre document » (PDF unique), il vous faudra déposer aussi :

- Une attestation du directeur de thèse précisant que celle-ci pourra être soutenue avant le 31 août 2023 (voir modèle)

OPTION 4 : CANDIDATS TITULAIRES D'UN DOCTORAT VOIRE D'UNE HDR

Dans « autre document » (PDF unique), il vous faudra déposer aussi :

- La copie du diplôme ou du procès-verbal de soutenance
- Une attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (voir modèle)